



BONNE ANNÉE 2009

Chers amis,

En ce début d'année 2009 mes vœux s'adressent en priorité à vous tous les ribéracois ; je vous souhaite de vivre cette nouvelle année dans la paix, l'harmonie, la prospérité, la réussite et, pour reprendre le vœu le plus souvent formulé, en bénéficiant d'une excellente santé.

Cependant, comme vous, j'observe le monde et j'éprouve quelques inquiétudes sur les conséquences déjà perceptibles de la crise financière pour un certain nombre d'entreprises avec pour effet immédiat des plans sociaux néfastes en terme d'emplois.

Ne pouvant, en ce domaine, avoir beaucoup de pouvoir sur le déroulement des choses, je veillerai, à la tête de l'équipe municipale et avec le concours des associations à caractère humanitaire à ce que des actions soient engagées auprès des plus démunis.

En 2009, je m'attacherai à ce que nous nous donnions les moyens d'améliorer le service rendu à la population, de répondre aux attentes des jeunes, aux besoins des personnes plus âgées, de garantir un bon niveau de sécurité pour tous, d'assurer l'entretien du patrimoine commun : celui des bâtiments, celui des réseaux, celui des espaces publics, de favoriser l'activité artistique, culturelle et sportive.

Ne voulant pas être taxé de flagornerie, je ne rappellerai pas ici la longue liste des réalisations de l'année 2008 ; je voudrai toutefois me féliciter de voir à quel point tous les acteurs de la vie publique savent se mobiliser, travailler en commun, transcender leurs intérêts particuliers pour faire de Ribérac et de toute sa région une collectivité dynamique, ancrée dans le monde moderne et désireuse de préparer l'avenir.

Ce dynamisme n'est bien entendu pas uniquement dû à l'action municipale, il est également le résultat de l'investissement de chacun, de ceux qui animent le monde économique, de ceux qui se dévouent pour faire vivre un service de santé performant, de ceux qui accompagnent les jeunes dans leur éducation, leur formation ou leurs loisirs, de ceux qui font vivre le tissu associatif, de ceux enfin qui permettent aux plus défavorisés de ne pas perdre espoir et de vivre le plus dignement possible, de vous tous qui vivez à Ribérac et à qui je souhaite une très bonne année 2009.

Rémy TERRIENNE,
Maire

TRAVAUX

Réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable des rues Notre – Dame, du Four et des Chardonnerets.

La ville de Ribérac poursuit la mise aux normes des réseaux d'assainissement et d'eau potable entrepris depuis plusieurs années. L'objectif de ces travaux est d'assurer l'étanchéité des canalisations d'assainissement devenues avec le temps très rudimentaires et surtout d'effectuer un branchement avec un tabouret individuel aux normes. La modernisation du réseau d'eau potable permet d'adapter les canalisations à l'urbanisation actuelle et future et de supprimer les branchements en plomb qui existent encore dans certaines rues du centre ville.

Les travaux des rues Notre – Dame et des Chardonnerets viennent de s'achever. L'entreprise LAURIERE intervient sur la rue du Four depuis le 06 janvier dernier pour une durée d'environ 2 mois. La circulation sur cette voie est interdite, une déviation est donc mise en place pour la durée des travaux.

Poursuite de l'aménagement de la rue André Cheminade

La communauté de Communes du Ribéracois va poursuivre courant 2009 l'aménagement de la rue André Cheminade de la rue du Commandant Pichardie à la route de Périgueux.

Le projet est en cours de finalisation. Une réunion de concertation avec les riverains s'est déroulée en début d'année.

Le projet prévoit :

La création d'un assainissement pour les eaux pluviales
L'aménagement d'un cheminement piétonnier sur la rive gauche et de passages piétons sécurisés,
L'aménagement de zones de stationnement sur la rive droite,
La réfection de la couche de roulement.

Le montant des travaux est estimé à 347 400 € ht, ce coût sera affiné afin de prendre en compte les différentes demandes notées lors de la réunion de concertation auprès des riverains.

Extension des vestiaires de la Plaine de jeux, construction d'un club – house

Ces travaux commencés en décembre 2008 seront réalisés en 2 tranches. La 1ère tranche concerne l'extension des vestiaires et la 2ème la construction d'un bâtiment indépendant qui accueillera un club – house, une buvette, une infirmerie, un bureau et des locaux annexes.

L'entreprise BERNAZEAU titulaire du lot gros – oeuvre a réalisé les terrassements et coulé les fondations des vestiaires .

Cette 1ère tranche sera réceptionnée en juin 2009. La 2ème tranche devrait être lancée au printemps ou pendant l'été 2009.

Le coût des travaux et des études s'élève à 464 310 € ht subventionné à 39% par le Conseil Général

de la Dordogne, l'Etat et la Fédération Française de Football.

Résidence des personnes âgées

Le jeudi 4 décembre 2008, la Résidence des Personnes Âgées a organisé son repas de fin d'année à la salle polyvalente. Environ 180 personnes (résidents et bénéficiaires de l'aide à domicile) participaient à ce repas. On notait la présence de Mr Rémy Terrienne, Président du CCAS. Le repas préparé par le personnel de la cuisine centrale ainsi que le service ont été très appréciés. Il y avait une chaude ambiance et tous ont pris rendez-vous pour l'année 2009.

RIBÉRAC - 5 et 6 Décembre 2008- Bilan du Téléthon

Les comptes ont été faits : ce sont 7200 euros de bénéfice entièrement reversés à l'association Française contre les Myopathies qui ont été collectés par plusieurs associations ribéracaises.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis l'organisation de cette manifestation, les participants acheteurs, visiteurs.

Concert de la Société Musicale avec l'orchestre des Deux Vallées.

Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de RIBERAC à la salle polyvalente.

L'école de rugby

Comptes-rendus sommaires :

Conseil Municipal du 16 octobre 2008

- Parmi les principales décisions prises par le conseil municipal en date du 16.10.2008, la ville, conformément aux obligations légales, a conforté son partenariat avec le CAR Rugby Dordogne en signant une convention d'engagement annuelle. Il en a été fait de même avec le centre culturel.
- En matière de travaux, la commune, par l'intermédiaire d'un fonds de concours versé à la communauté de communes du Ribéracois (CCR), maître d'ouvrage de l'opération, assurera une partie du financement de la réfection de la voirie de la rue A.Daudet (en cours) et de la route de St-Sulpice (déjà réalisée) à hauteur de 107 764 € pour un coût total de 297 486 € TTC.
- Les résultats de l'appel d'offre concernant le choix des entreprises pour l'extension des vestiaires de la plaine des jeux et la création d'un club-house ont été validés par les membres du conseil, opération comprenant deux tranches réparties en 11 lots et s'élevant à 409 000 € HT.
- Le conseil s'est engagé à réaliser une nouvelle extension des réseaux AEP (adduction d'eau potable), de télécommunication et électrique au lieu dit le Prunier pour un montant des travaux de 14 445.36 € HT. Les futurs pétitionnaires, bénéficiant de ces dessertes, devront s'acquitter

d'une participation pour voirie et réseaux à hauteur de 0,435 €/m², calculée en fonction de la superficie des terrains.

- En matière d'intercommunalité, les élus municipaux se sont prononcés favorablement pour le transfert de la compétence « urbanisme » à la CCR. Dans un premier temps, il s'agira, pour les communes non pourvues, de se doter d'un document d'urbanisme. Ensuite, l'ensemble des communes membres s'appuiera sur un service communautaire en charge de l'instruction des actes et des autorisations de construire.
- Des avenants aux conventions de fournitures de repas préparés par la cuisine centrale ont été acceptés donnant lieu à une actualisation des prix en fonction des coûts de revient. La CCR, la résidence des personnes âgées, la communauté de communes voisine du Val de Dronne sont les structures bénéficiaires du service .
- Dans le cadre du développement des salles de cinéma, classées « Art et Essai », la Région Aquitaine a été sollicitée et apportera une contribution de 3 000 € au cinéma Max Linder de Ribérac.
- Dans le domaine économique, le conseil a acté la vente du lot n°2 du lotissement artisanal du Puy-Est à la société civile immobilière Vinc.Immo, lot d'une contenance de 902 m².
- Enfin, une motion s'opposant au projet d'ouverture du capital de l'entreprise de la Poste a été adoptée.

Conseil municipal du 10 décembre 2008

Pour ce dernier conseil de l'année 2008, un copieux programme attendait les élus municipaux avec 28 questions à l'ordre du jour :

- Parmi elles, on retiendra la modification des tarifs d'occupation du domaine public concernant entre autres les droits de place du marché et les terrasses et étalages divers. La précédente actualisation datait de juin 2001.
- L'installation d'une station d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage est prévue pour le premier semestre 2009. Ribérac fait partie de la douzaine de communes de la Dordogne désignées pour assurer le service qui permettra aux administrés de venir en mairie constituer leur futur dossier de demande du nouveau passeport biométrique. Les agents municipaux seront formés à ces fins. Ce dossier fera l'objet d'une information détaillée dans un prochain « Ribérac Info ».
- Le conseil a validé la mise en œuvre de la procédure de transmission par voie électronique des actes de la collectivité avec la Préfecture (délibérations et arrêtés). Des procédures similaires sont en cours de finalisation avec les différentes administrations et en particulier le Trésor Public. Ces démarches visent à améliorer la gestion administrative des collectivités avec comme objectif un gain de temps et une diminution des charges courantes.
- Dans le même registre, la ville a décidé d'adhérer à l'atelier géographique rurale numérique basé à Grignols (24). Une convention, dont la durée d'engagement est de trois années pour un coût de 0.50 €/hab/an, va être signée prévoyant la réalisation de missions d'assistance et d'appui technique et l'intégration des données relatives à l'urbanisme et aux réseaux communaux dans le système d'information géographique.
- Par ailleurs, la commune a choisi de s'appuyer sur la société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Garonne Périgord (SAFER), dénommée la SOGAP, afin d'assurer pour le compte de la commune des missions de réalisations d'études et de plans, de veille foncière et d'usage de droit de préemption ou encore d'acquisitions foncières ou de gestion foncière.
- La consultation visant au renouvellement des contrats d'assurance de la commune pour la période 2009-2013 s'est traduite par une baisse significative des primes versées.
- Le conseil a décidé de la création d'une commission communale pour l'accessibilité des

personnes handicapées. Elle aura pour mission de dresser un état des lieux de l'existant et de proposer les aménagements permettant de rendre totalement accessible les bâtiments et équipements publics de la commune à cette catégorie de la population.

- Les membres du conseil ont approuvé les rapports annuels 2007 des services publics d'eau potable et d'assainissement et pris acte du compte rendu annuel d'activités de la communauté de communes du Ribéracois.
- Une convention relative aux conditions de déversements des effluents de la commune de Villeteureix dans le réseau d'assainissement collectif de la ville va être signée encadrant les modalités d'exploitation de l'équipement.
- Conformément à ses obligations en la matière, la commune procédera à l'extension du réseau d'électrification sur le domaine public pour raccorder un futur lotissement au lieu dit « les hauts de Grand Champs ».
- Les haras municipaux de Papalis vont retrouver une activité annuelle dans le cadre d'une exploitation équestre du site. Un bail rural de 9 ans sera contracté en ce sens.
- La convention d'occupation du gymnase de la cité scolaire a été soumise à l'approbation du conseil municipal. Sa signature avec la région Aquitaine, gestionnaire de l'équipement, permettra une utilisation de ce dernier par les associations sportives ribéracaises en dehors de heures scolaires et ce sans contrepartie financière.
- Suite à la demande d'un riverain, une enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural au lieu dit « la Faurie » va être lancée.
- En conclusion des débats, le conseil a validé la mise en œuvre d'un compte épargne temps ouvert au personnel communal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Réalisé par l'INSEE en janvier-février 2007, le recensement relatif aux nouvelles populations légales est entré en vigueur au 1er janvier 2009. Ces données seront ensuite actualisées tous les ans. Grâce à son dynamisme et à la présence de nombreux services publics communaux, départementaux, de l'Etat et de services de proximité, la commune de Ribérac compte au 1er janvier 2009 **4 315 habitants** contre 4181 en 1999, avec la population comptée à part dont le nombre s'élève à 208. La population comptée à part comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune (étudiants, lycéens, résidents d'une maison de retraite, caserne...).

Depuis le dernier recensement de 1999, la population a augmenté de 3,2%. Les femmes représentent 53,5% de la population communale. La part des 60 ans et + est la tranche d'âge la plus importante avec près de 30 % chez les hommes et 38 % chez les femmes.

Les actifs sont au nombre de 1 583. Le taux d'activité est de 67,1% (quasi identique à 1999). La part des retraités est de 35,3 % alors qu'elle était 30,2 % en 1999.

Parmi la population actuelle, 10,4% habitait en 1999 dans une autre région ou à l'étranger. Le nombre de ménages s'est accru de 9,9% et le parc de logements a gonflé de 9,6% depuis 1999. Les résidences secondaires et les logements vacants pèsent respectivement 7% et 10,6% sur l'ensemble des logements.

L'ensemble de ces données est accessible sur le site Internet de l'INSEE www.insee.fr.

Expression de l'opposition municipale

Nous présentons à tous les Ribéracois, nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2009 durant laquelle nous poursuivrons ensemble notre action participative et constructive en agissant

toujours dans l'intérêt de tous.

«La politique, quand elle est un art et un service, non point une exploitation, c'est une action pour un idéal à travers des réalités »

Charles de Gaulle

LE MAIRE ET SES POUVOIRS DE POLICE

Le cadre général

Le maire dispose durant son mandat, sur le seul territoire communal, d'un pouvoir propre en matière de police, indépendamment de tout contrôle du conseil municipal.

D'une manière générale, deux types de pouvoirs de police peuvent être distingués selon leur finalité :

* La police administrative qui consiste en des missions de contrôle ou de surveillance. Il s'agit d'actes visant au maintien de l'ordre public et par conséquent de nature préventive. Son contentieux relève de la juridiction administrative ;

* La police judiciaire qui a pour objet la recherche d'éléments débouchant directement sur des poursuites pénales. Elle est postérieure à l'infraction et vise à découvrir l'auteur de l'infraction. Elle est de nature répressive. Son contentieux relève de la juridiction judiciaire. Sur ce point, il est à noter que, conformément à l'article 16 du code de procédure pénale, le maire et les adjoints sont, dans l'exercice de leurs fonctions et sous la responsabilité du procureur de la République, officiers de police judiciaire. Ils peuvent ainsi appréhender un individu commettant une infraction.

Cette double casquette permet au Maire d'agir pour prévenir mais aussi pour réprimer une infraction.

Le maire est aussi un acteur central en matière de prévention de la délinquance. Il est appelé à agir en qualité d'animateur et de coordinateur de cette politique au plan local. Dans ce cadre, il peut être amené à procéder à un rappel à l'ordre pour les incivilités ou les faits mineurs susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques. Pour toutes les autres mesures, la loi lui reconnaît le droit de saisir d'autres autorités.

Le maire exerce aussi la police de la circulation sur les routes nationales, départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'état dans le département sur les routes à grande circulation. Eu égard aux nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement il réglemente, par arrêté motivé, les aspects relatifs à la circulation, au transport, au stationnement (exemple de la zone bleue à Ribérac)...

Pour l'exercice de son pouvoir de police, le maire a principalement recours aux services d'une police municipale.

La police municipale : définition et missions

La police municipale de Ribérac est composée de 4 agents présents en mairie du lundi au samedi midi.

Les agents de police municipale sont nommés par le maire. Ce sont des fonctionnaires territoriaux. Depuis la loi du 15 avril 1999, les agents de police municipale sont soumis à un double agrément,

du procureur de la République et du préfet. En vertu de l'article L2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les agents de police municipale exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques : exécution des arrêtés de police du maire, constatation par procès-verbaux, des infractions à ces arrêtés.

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics nécessitent une étroite coordination avec les services de la gendarmerie nationale. Leurs interventions se font sans préjudice de la compétence générale de la gendarmerie nationale.

De fait, les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de missions de police judiciaire. C'est un décret du 06 août 2003 qui définit un code de déontologie pour ces agents de police municipale.

Les agents de police de la commune de Ribérac régissent aussi les foires et marchés et interviennent sur toutes les questions concernant le domaine public (terrasses, forains, étalages, voirie...) qui doit faire l'objet d'arrêtés d'autorisation d'occupation assortis, sauf exception, d'une redevance fixée par le conseil municipal. Ces régies municipales sont gérées à Ribérac par les agents de police.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : AGENDA

« **LA TERRE EST MA COULEUR** » - du 20 janvier au 10 février 2009 – Bibliothèque Municipale

Cette exposition présente l'histoire des hommes sur terre. Elle permet de comprendre, d'apprendre à respecter la chance de toutes nos différences.

Exposition réalisée par les Editions Rue du Monde.

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne

« **HISTOIRES DE PAINS** » - du Mardi 10 au Samedi 28 mars 2009 – Centre Culturel et Cinéma Max Linder

Exposition réalisée par la bibliothèque intercommunale du Pays de Coursac, Grignols et Jaure.

En partenariat avec la bibliothèque de prêt.

Conférence animée par **M. MAZEAU** – mardi 17 mars 2009 à 21h – Cinéma Max Linder

Prix des lecteurs « Etranges lectures » : une invitation à la découverte des littératures étrangères

« Etranges lectures » est une manifestation organisée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne, la Bibliothèque Municipale de Périgueux, la Bibliothèque Municipale de Bergerac et la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne. Bulletin de participation à retirer à la bibliothèque.

ATELIERS MULTIMEDIA

Deux animations vous seront proposées à partir du mois de février 2009.

- **Comment créer un blog avec over-blog** : 1 fois par mois, dès le mois de février 2009, le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.

- **Comment créer une histoire interactive** : Proposition aux enfants de produire une histoire interactive sous la forme d'un site web. Ils rédigeront eux-mêmes leurs textes, choisiront leur sujet et leurs personnages. Une fois le travail accompli, l'histoire sera mise en ligne sur le web. 1 fois tous les 15 jours le samedi après-midi de 15 h à 17 h pour des enfants de 9 à 12 ans dès le 17 janvier 2009.

Animations gratuites et réservées aux abonnés de la Bibliothèque Municipale.

Renseignements et inscriptions : Bibliothèque Médiathèque Municipale – 05 53 92 52 20

CINEMA

AVANT PREMIERE SURPRISE dans le cadre des « RENCONTRES BUISSONIERES » les mardis 3 et 10 février 2009 – Cinéma Max Linder



Soirée « LA VIE MODERNE » - Vendredi 27 février 2009 – Cinéma Max Linder

Expo – Conférence film

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et le soutien des Amis du Max

LES SEMAINES CITOYENNES (en collaboration avec Ciné Passion) – Cinéma Max Linder

Jedi 5 mars : Soirée Conférence « **CYBER ADDICT** » avec le Lycée Arnaut Daniel de Ribérac, soirée animée par le psychanalyste Jean Pierre MARMONIER

Jedi 12 mars : « **CHOMSKY ET CIE** »

Réalisé par Olivier Azam



Jeudi 19 mars : « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT »
Réalisé par Jean-Paul Jaud

Jeudi 26 mars : « LA RÉPRESSION NAZIE » (souvenir du 26 mars 1944)

Soirée AGRI et les MFR – jeudi 2 avril – Cinéma Max Linder

Projection du film « L'APPRENTI », réalisé par Samuel Collardey – suivi d'une discussion



Arbre de Noël 2008 des enfants des employés communaux

Le Samedi 13 décembre, la grande communauté municipale, élargie aux établissements rattachés ainsi que la Communauté de Communes du Ribéracois et au SMCTOM, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

Suivant une tradition bien établie dans les collectivités, c'est le Directeur Général des Services, François MESURE, qui a présenté au Maire et à tous les élus les voeux du personnel.

Rémy TERRIENNE, Maire et Président de la Communauté de Communes, a ensuite souhaité à tous les employés et à leurs familles que l'année 2009 soit fructueuse.

Il a, à cette occasion, remis la médaille d'honneur Régionale, Départementale, Communale à deux agents de la commune : Martine DEMESURE, médaille « ARGENT » pour 20 ans de services publics et Jean-Marcel BEAU, médaille « OR » pour 35 ans de services publics.

Puis il a lui-même appelé le Père Noël et les enfants sont devenus les rois de la fête.

Un goûter et un vin d'honneur ont clôturé cette manifestation conviviale permettant aux élus et aux agents de se retrouver dans une ambiance cordiale.



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes de Ribérac le Dimanche 14 décembre 2008 à la salle polyvalente a vu de nombreux visiteurs s'y presser. On y trouvait une quarantaine d'exposants proposant des idées cadeaux pour les fêtes : gastronomie, vins, travaux sur bois, peintures, bijoux, paniers... Le Père Noël en visite a distribué des friandises aux enfants. L'après-midi on pouvait faire des promenades en calèche dans la ville.



Omelette géante aux truffes – Vendredi 26 décembre 2008

L'association des producteurs de palmipèdes et les trufficulteurs du Ribéracois ont offert une omelette géante aux truffes de 2000 oeufs et 2 kgs de truffes. Pendant la cuisson, une démonstration de cavage était effectuée dans le parc des Beauvières par Monsieur Michel Raffin et son labrador « Urssus » ; six précieux champignons étaient cachés dans le sol. Une bonne odeur attirait dans la salle polyvalente près de 700 personnes qui se sont pressées autour des tables. En moins de 20 minutes tout était dégusté et arrosé d'un vin de Bergerac. Belle réussite pour cette omelette qui déplace toujours autant de monde.



Inaugurations

L'inauguration du nouveau gymnase et de la piste d'athlétisme de la cité scolaire a eu lieu le vendredi 19 décembre 2008 en fin de matinée en présence de Bernard CAZEAU Sénateur, Président du Conseil Général, de Rémy TERRIENNE, Maire et Président de la Communauté de communes, de Béatrice GENDREAU, Vice Présidente du Conseil Régional et de Béatrice ABOLLIVIER, nouvelle Préfète de la Dordogne.

L'après-midi, le Président du Conseil Général et le Maire inauguraient l'aménagement de la sortie sud de RIBERAC en direction de BERGERAC, en présence de nombreux élus, des riverains et des entreprises ayant travaillé sur cet important chantier de près d'un kilomètre de longueur.

PROGRAMME DU CENTRE CULTUREL

EXPOSITIONS

« **ŒUVRES D'ATELIERS : DESSIN ET PEINTURE** » - du Jeudi 5 au Samedi 28 février 2009
Vernissage le jeudi 5 février à 18h30 – Centre Culturel

« **ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS** » - du Jeudi 2 au Samedi 25 avril 2009 – Centre Culturel

Photographies de Jacques Fauconnier



SPECTACLES VIVANTS

« **L'ENFANT SUR LA MONTAGNE** » - Mercredi 4 février 2009 – Théâtre famille – Salle Polyvalente – 18h30 (Tarifs : adultes : 8 € / adhérents et -12ans : 6 €)
Par la Compagnie Anamorphose

RIBERAC INFOS N° 23 – janvier 2009

De et avec Laurent Rogero

« **LOVE SIXTIES** » - Samedi 14 février 2009 – Concert – Salle Polyvalente – 21h

Les Terribles



Les Projectivers



Pour la Saint-Valentin, retour sur les années soixante en musique et en scopitone !

« **OMBRES ET LUMIERES** » - Lundi 16 et Mardi 17 mars 2009 – Théâtre et Cinéma réservé aux écoles primaires – Centre Culturel et Cinéma Max Linder.

« **Lodikroko** » par la compagnie « Elirale Konpainia »

Mise en scène : Pantxika Telleria et Amaia Hennebutte-Millard

« **LE FRICHTI DE FATOU** » - Jeudi 9 avril 2009 – Théâtre tout public – Salle Polyvalente – 20h30 (Plein tarif : 12 € / adhérents : 9 €)

Par la Compagnie « Tombés du Ciel »

Avec Faïza Kaddour et Agnès Doherty (violoncelle, contrebasse)

Mise en scène : Jean-François Toulouse

« **SAYAG JAZZ MACHINE + MOLECULE** » - Jeudi 30 avril 2009 – Tout public – Salle Polyvalente – 21h (Tarif unique : 12 €)

Dates à retenir

- ◆ **Dimanche 1er Février 2009** – salle polyvalente de Ribérac de 9 heures à 18 heures

9ème Journée des Collectionneurs organisée par le Cercle Philatélique
Prix de l'entrée 1 €..

Félibrée du 20 juin 1909

- ◆ **Samedi 7 Février 2009 - Salle Polyvalente de Ribérac à 20 H 30**
Soirée Paella avec spectacle de danses sévillanes et flamenco organisée par le comité des Fêtes de Faye. (spectacle et repas : 22 €, spectacle 12 €) - Renseignements au 05.53.90.01.99
- ◆ **Samedi 7 Mars - Salle des Fêtes de Villeteureix à partir de 19 H 00**
Soirée Poule au pot et sa farce noire organisée par l'Association Relais Plus – Réservations au 05.53.90.07.94 ou au 05.53.91.62.52
- ◆ **Dimanche 8 Mars 2009**
Épreuve cycliste UFOLEP organisé par l'Entente Cycliste Ribérac UFOLEP sur le site du Relais à partir de 13 H 30